

La région finance votre permis de conduire

La région finance
500 €
sur votre permis
de conduire*

Déjà
4500
bénéficiaires

*Selon conditions d'éligibilité.

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

www.bourgognefranche-comte.fr

L'aide régionale au permis de conduire

Pour qui ?

Tout jeune de 16 à moins de 26 ans :

- 1/ engagé dans un parcours professionnel ou demandeur d'emploi
- 2/ sous condition de ressources financières si rattaché au foyer fiscal parental situé en Bourgogne-Franche-Comté (quotient familial de 900 € maximum, à vérifier auprès de votre mission locale)
- 3/ inscrit dans une auto-école de la région après le 1er janvier 2011

Toute personne à mobilité réduite âgée de 16 à 30 ans.

Combien ?

L'aide régionale s'élève à 500 € et est indivisible. Elle est versée directement à l'auto-école située en Bourgogne-Franche-Comté.

Quels engagements pour le bénéficiaire ?

- avoir effectué 15 heures de bénévolat dans l'association de son choix,
- déclarer toute aide complémentaire sollicitée ou obtenue pour le financement de votre permis,
- se présenter aux examens du permis de conduire (code et conduite).

Comment ?

Le dossier de demande d'aide est disponible auprès des Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté

Le dossier doit être déposé lors d'un rendez-vous auprès d'un référent mission locale.

Contacts et coordonnées ?

Contacts et coordonnées des conseillers des missions locales disponibles sur le site de la région :

www.bourgognefranchecomte.fr

